

COMPTE-RENDU DU CSAL DU 30 mai 2023

L'ordre du jour est le suivant :

- 1/ Approbation du PV du CSAL du 23 janvier 2023
- 2/ Nouvelle sectorisation SIP Saint-Lô
- 3/ Note départementale FDD
- 4/ Travaux Avranches et Saint-Lô
- 5/ Bilan des espaces de travail partagés
- 6/ Bilan du SAM22
- 7/ Questions diverses

1) Adoption du procès-verbal de la réunion du CSAL du 23 janvier 2023 pour approbation :

Le PV est adopté à l'unanimité des 8 élus (3 Solidaires, 2 CFDT-CFTC, 1 CGT, 1 UNSA et 1 FO) des OS votantes.

2) Réorganisation sectorielle du SIP de Saint-Lô (pour avis) :

Le SIP de Saint-Lô était jusqu'à présent organisé en trois secteurs géographiques (Sud, Nord et Ouest).

Il est maintenant partagé en deux secteurs, Ouest et Est.

Cette nouvelle organisation a été menée en concertation avec les agents du SIP fin 2022.

Elle devrait permettre une facilité et une souplesse de fonctionnement, et favoriser la formation des nouveaux agents, d'autant plus que ce SIP connaît actuellement des difficultés. Le mouvement local de mutation devrait encore bousculer l'équipe en place.

Plus globalement, la note éditée par la Centrale le 16 mai sur l'avenir du SIP et ses missions, va également changer les méthodes de travail dans les mois qui viennent, pour tous les SIP.

Dans la Manche, le souci est que les structures sont justes en effectifs par rapport aux effectifs planchers préconisés.

Une médiation a été demandée par le directeur, acceptée par la Centrale.

Vote : abstention pour toutes les OS.

3) Présentation projet note départementale FDD (pour information) :

Une nouvelle note rappelant les principes et les conditions pour les frais de déplacement nous est présentée. Elle rappelle les principes généraux et les modalités.

4) Travaux sur les sites d'Avranches et Saint-Lô (pour information) :

A Avranches, le démarrage des travaux devrait se faire fin octobre, début novembre 2023.

Le recrutement d'un conducteur de travaux est en cours à la direction.

Pour rappel, les travaux ne concerneront qu'un étage à la fois. Les solutions de relogement des agents est encore à l'étude.

A Saint-Lô, les travaux dans le bâtiment B sont en cours.

Dans le bâtiment A, les travaux devraient débuter en mars 2024. Pour rappel, il s'agit d'effectuer une nouvelle isolation intérieure. Les ouvrants seront également tous vérifiés. Les travaux se feront service par service, avec relogement dans le bâtiment B.

5) Bilan des espaces de travail partagés (pour information) :

Suivi de l'occupation en 2022 :

- ETP Carentan : 27,42 %
- ETP Mortain : 4,45 %
- ETP Granville : 7,53 %
- ETP Saint-Lô : 16,94 %

Suivi de l'occupation en 2023 (au 31-03-23) :

- ETP Carentan : 27 %
- ETP Mortain : 5 %
- ETP Granville : 4 %
- ETP Saint-Lô : 19%

Bilan mitigé, à voir l'évolution avec les différents travaux à venir, notamment sur Avranches, ainsi que l'attente de l'installation de bornes WIFI dans différents sites.

La CFTC pense que si ces ETP avaient existé avant le COVID, les agents auraient peut-être pris l'habitude d'y travailler. Mais l'accélération du télétravail après COVID fait que les agents ont géré leur domicile pour pouvoir y travailler.

6) Bilan SAM 22 (pour information) :

Pour rappel, le SAM 22 a été créé en janvier 2022. Structure rattachée à la Trésorerie Hospitalière de Granville, qui gère les hébergés et la comptabilité M22 rattachées.

Les budgets proviennent de plusieurs SGC : Granville, Avranches, Coutances et Saint-Lô, pour le moment. A terme, il est prévu d'y rattacher tous les hébergés du département.

Le bilan a été mené par la division SPL.

Les retours des agents sont particulièrement positifs, ainsi que ceux des ordonnateurs, qui reconnaissent avoir un interlocuteur de qualité, spécialisé dans les problèmes particuliers ces budgets.

6) Questions diverses :

Pas de questions diverses

Les élus de l'alliance **CFDT-CFTC** en CSAL :

Nathalie LEES et **Philippe LARBANOIS**
Valérie TEXIER et **Nicolas POULIQUEN**